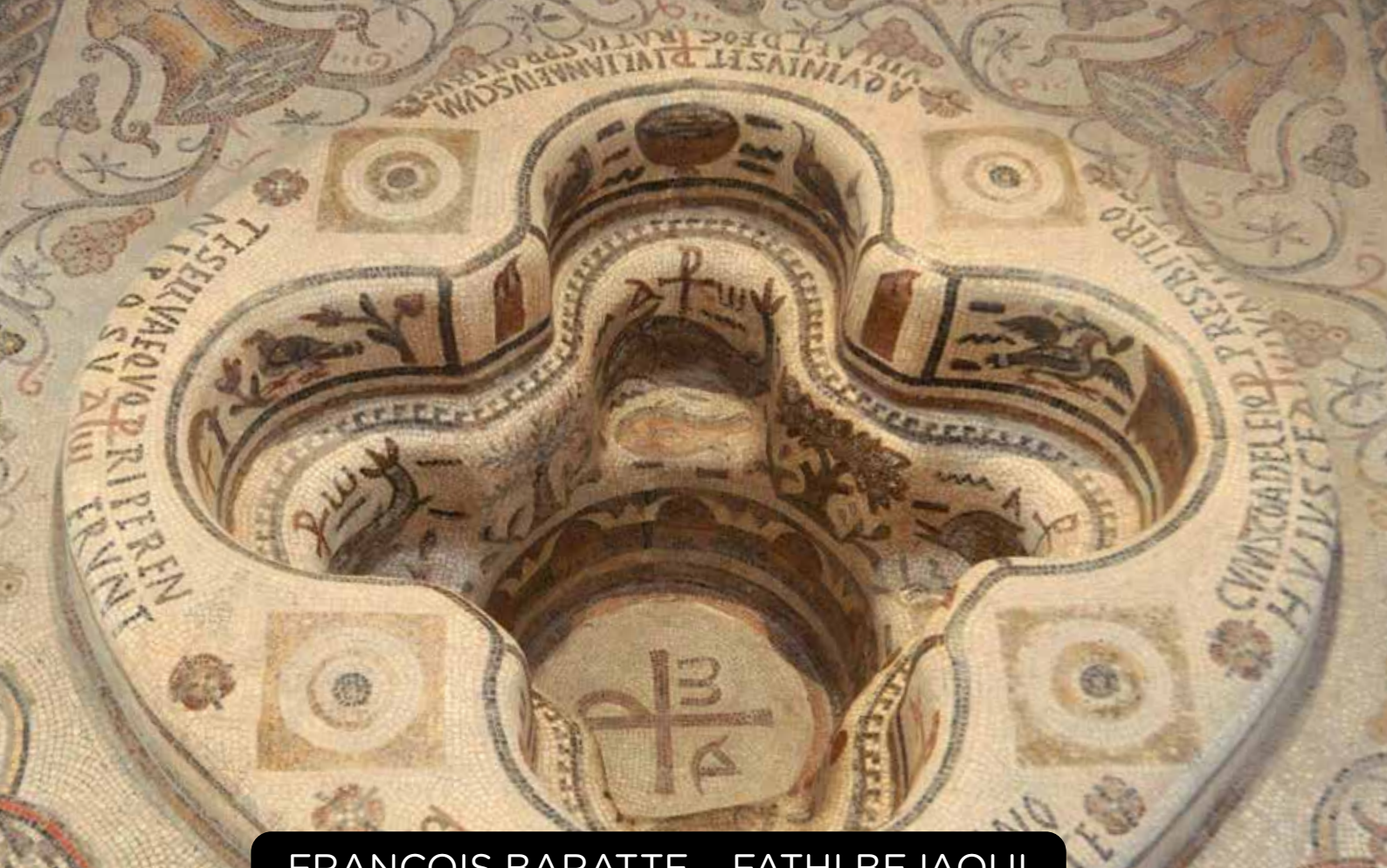




FRANÇOIS BARATTE - FATHI BEJAOU

QUAND L'AFRIQUE ROMAINE ÉTAIT CHRÉTIENNE

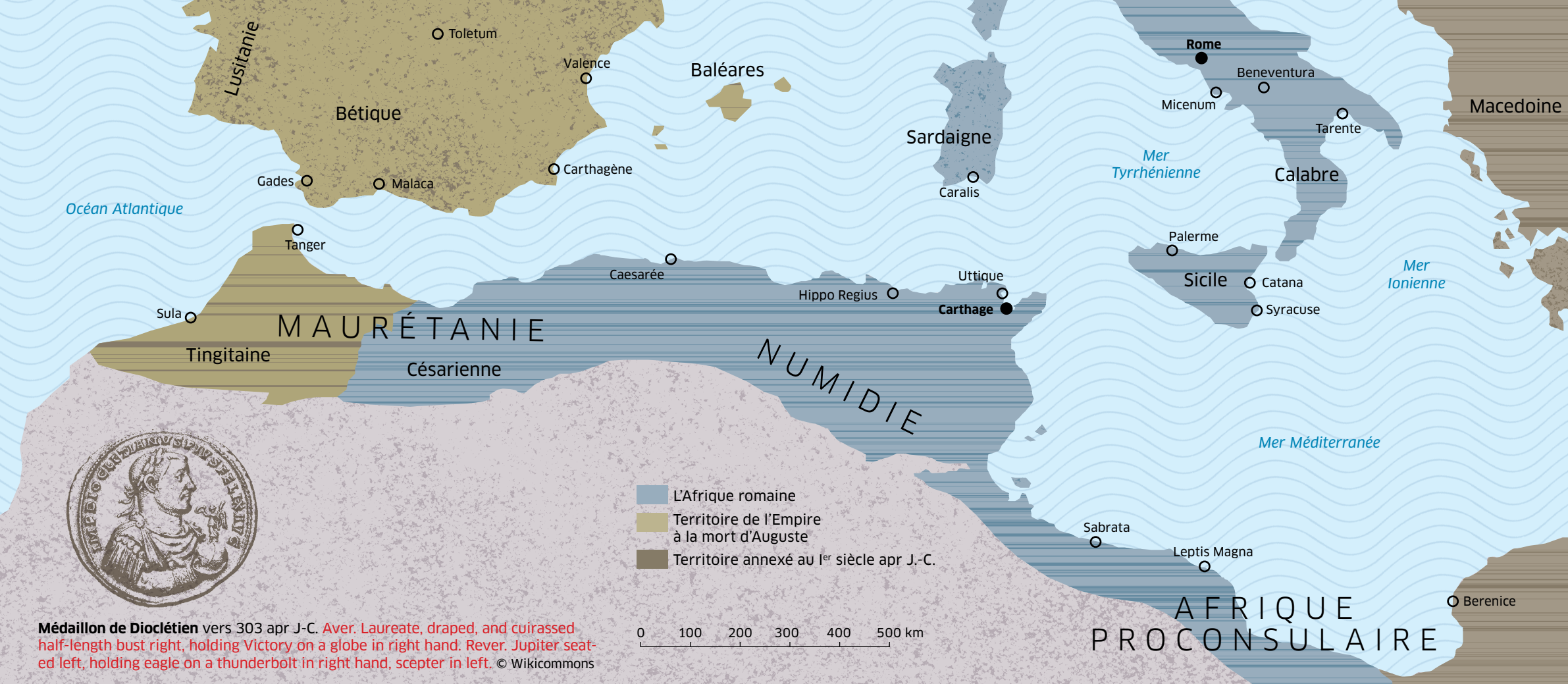
I^{ER} - VII^E SIÈCLE



DE SES DÉBUTS À LA FIN DU III^E SIÈCLE



Leptis Magna ut as di blamet laut voe di blamet laut
voebit di blamet laut voebition nonsece et laut voebi-
tion nonsecdi blae ion nonsece © J.-C. Golvin



L'AFRIQUE ROMAINE SOUS DIOCLÉTIEN (284-305 AP. JC)

Cet ouvrage évoque l'Afrique chrétienne à l'époque romaine, vandale et byzantine. Pour les lecteurs qui seraient peu familiers de cette question, il est nécessaire de préciser l'extension géographique de notre enquête,

L'Afrique romaine correspond à l'Afrique du Nord, aux trois pays actuels du Maghreb – Maroc, Algérie, Tunisie – auxquels s'ajoute la Tripolitaine, c'est-à-dire la partie occidentale de la Libye jusqu'à la limite avec la Cyrénaïque, au-delà du golfe de la Grande Syrte, limite marquée dans l'Antiquité par l'autel des Philènes. Au sein de ce vaste espace, formant un rectangle de près de 3 000 km de longueur, parfois de largeur réduite vers le sud, le latin est la langue commune, alors que c'est le grec en Cyrénaïque. Dans certaines régions cependant, en particulier en Numidie, c'est-à-dire dans l'est de l'Algérie, subsiste une langue héritée du punique ; on rencontre également dans les territoires berbères – et ce jusqu'à la fin de l'Antiquité – le libyque, au moins sous une forme écrite, à savoir des inscriptions funéraires.

Divers dans son extension, cet espace est fortement marqué par la chaîne de l'Atlas, prolongée par la Dorsale tunisienne. Ces reliefs orientés est-ouest, qui peuvent constituer un obstacle à la circulation, sont coupés par quelques rivières parfois navigables, comme l'actuelle Medjerda, le Bagrada antique, dont les bassins constituent des régions fertiles à forte densité de population. En Tripolitaine aussi, l'étroite bande côtière vient buter au sud sur les escarpements d'un haut plateau, la Gefara, qui forment un écueil difficile à franchir.

Au-delà, vers le sud, s'étendent des steppes semi-désertiques, jusqu'au Sahara. Au nord, le climat est méditerranéen, avec par endroits une pluviométrie supérieure aux 400 mm d'eau par an indispensables à la culture des céréales ; rude dans les montagnes, de plus en plus désertique au fur et à mesure qu'on s'éloigne vers le sud, il a conduit les populations à développer une agriculture nécessitant des méthodes souvent très raffinées de gestion de l'eau, que différentes inscriptions font connaître en détail, y compris pour la période tardive (Nous les connaissons grâce à ce qu'on appelle les « Tablettes Albertini », des documents juridiques d'époque vandale écrits sur des plaquettes de bois.) Certains secteurs toutefois, dans la province de Proconsulaire notamment, sont d'une grande richesse agricole : l'Afrique est, avec l'Égypte, un des greniers à blé de Rome. Depuis l'époque punique, une arboriculture renommée avait été pratiquée, et à l'époque romaine, outre les céréales, la vigne et la culture de l'olivier ont connu un grand essor dans plusieurs régions, comme en témoignent encore aujourd'hui les restes imposants

des pressoirs : l'Afrique a exporté en abondance le vin et l'huile à travers la Méditerranée.

Cette Afrique a connu une histoire complexe et a développé des civilisations originales, avant même la conquête par Rome, qui la marqueront de manière durable : le monde punique autour de la grande métropole que devient très rapidement Carthage, plaque tournante des routes de navigation méditerranéennes, mais aussi les royaumes indigènes, notamment autour de Cirta, l'actuelle Constantine. Ces royaumes numides, maures et gétules élaboreront, autour d'une langue originale, le libyque, encore mentionnée au V^e et au VI^e siècles, une culture brillante, illustrée par les spectaculaires monuments d'une architecture royale, en rapport étroit, comme d'ailleurs les Punique, avec le monde hellénistique.

La société y est très diversifiée, entre des élites urbaines sensibles aux valeurs et au mode de vie proposés par Rome, même lorsque certains restent



Leptis Magna. Inscription bilingue, en latin et en punique. Dédicace du théâtre par Annobal Rufus, 2 ap. J.-C. © Alamy



●●● attachés à leurs origines culturelles, et des masses rurales dans une situation souvent précaire et enracinées dans leurs cultures préromaines, comme en témoigne, entre autres, l'usage du punique dans certaines campagnes. Saint Augustin en fera lui-même l'expérience dans son diocèse d'Hippone à la fin du IV^e siècle : en tournée pastorale dans des villages reculés, il dut se faire accompagner par un interprète, les paysans ne parlant pas le latin. On peut aussi rappeler le développement dans le prédésert de Tripolitaine

d'une culture originale, très ancrée dans le paganisme au-delà même du VI^e siècle, autour d'un important centre urbain, à Ghirza. Mais, pour cette population rurale, une ascension sociale au sein des élites municipales n'est pas non plus exclue, comme le montre une célèbre inscription de Mactar dans laquelle un personnage, d'abord modeste ouvrier agricole louant ses bras pour la moisson, expose comment il est parvenu à rejoindre les notables de sa cité. Devant cette complexité, les historiens débattent encore vivement pour savoir quelle était la réalité de ce qu'on appelle commodément la romanisation, c'est-à-dire une forme d'assimilation des valeurs romaines qui ferait de l'Afrique, tout au moins de Carthage, comme certains auteurs anciens l'ont eux-mêmes écrit – en l'occurrence Salvien de Marseille, au V^e siècle – un presque équivalent de Rome (« *Carthaginem in africano orbe quasi Romam* »). On se demande également dans quelle mesure il existait ou non, suivant une formule due à M. Benabou, une « résistance africaine à la romanisation », qui se serait manifestée dans différents domaines, religieux notamment. La présence de Rome est en tout cas marquée par une forte urbanisation, dans certaines régions du moins, et par l'essor le développement du mode de vie qu'impliquent les villes. ●●●

① Un méandre de la **Medjerda** source de la richesse de l'est algérien et du nord Tunisien. © F. Bejaoui

② **Paysage de la Dorsale tunisienne** ; à l'arrière-plan, le Jebel Boul Hanèche. © xxx

③ **Dougga** **paysage depuis la ville.**
© Alamy

④ **Pressoirs à huile** à Sbeitla. © F. Bejaoui

Saint Augustin en fera l'expérience dans son diocèse d'Hippone : en tournée pastorale dans des villages reculés, il dut se faire accompagner par un interprète.



① **Ghirza** (Tripolitaine). Mausolée. III^e siècle ap. J.-C. © Alamy

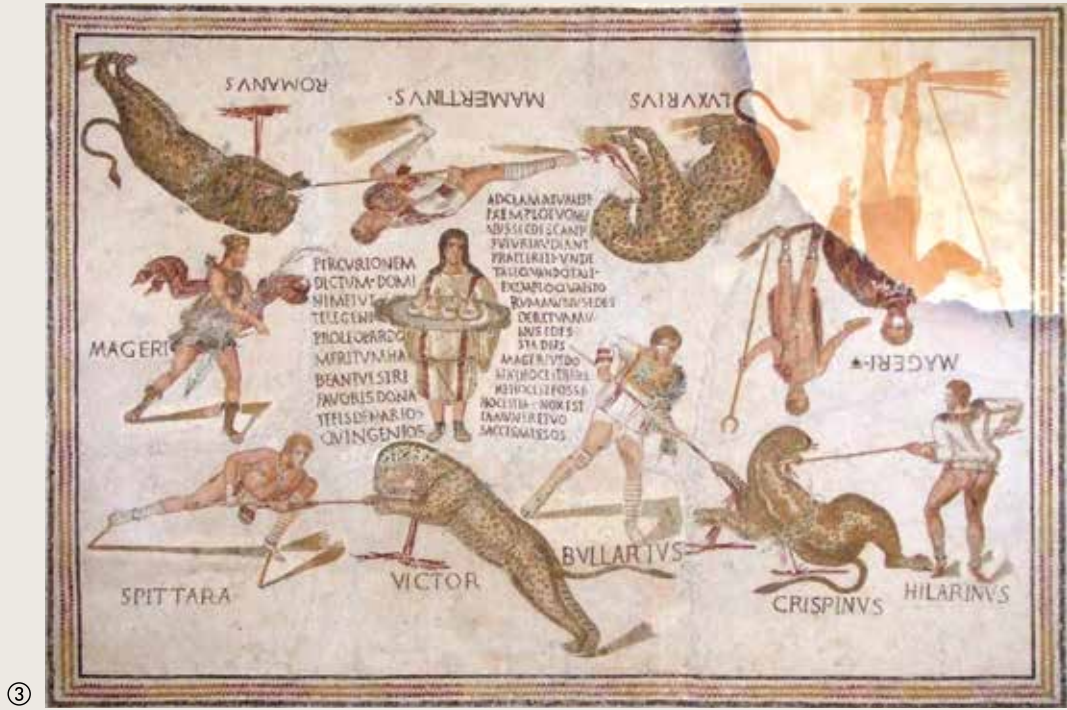
② **Makthar** (Tunisie). Les grands thermes. © Alamy

③ **Smirat** (Tunisie). Mosaïque. Spectacle de chasse dans l'amphithéâtre. Les acclamations du public ont obligé les organisateurs à augmenter la récompense prévue pour les chasseurs. © Musée national de Sousse

④ **Thuburbo Majus** (Tunisie). Tête colossale de Jupiter, de la statue de culte du capitol. Musée national du Bardo. © Alamy

Les courses de chars et les chasses dans l'arène jouissent en Afrique d'une popularité exceptionnelle, comme le montrent de très nombreux documents figurés.

●●● La vie civique y est active et constitue un puissant moteur de la vie sociale car elle encourage une émulation entre les plus puissants, qui contribuent ainsi au bon fonctionnement de la cité. Ils investissent en effet leurs richesses dans des générosités au profit de leurs concitoyens (des banquets, par exemple) et dans l'édification et l'entretien de la parure monumentale de la ville : les bâtiments publics et ceux liés à la vie sociale, les thermes particulièrement, lieu de convivialité privilégié, et les édifices de spectacle, théâtres, amphithéâtres et hippodromes (autrement dit, les cirques). Les courses de chars et les chasses dans l'arène jouissent en Afrique d'une popularité exceptionnelle, comme le montrent de très nombreux documents figurés, des mosaïques notamment, et comme le confirment à la fois la dénonciation véhémente de Tertullien, au début du III^e siècle, et le témoignage de saint Augustin. La vie religieuse marque aussi fortement le paysage urbain : les temples de toutes sortes y sont omniprésents et constituent autant de points de repère dans le paysage urbain. En Afrique, la religion voit se juxtaposer ou s'imbriquer de toutes les manières possibles des sensibilités religieuses issues des mondes punique et libyque – encore



très présentes, dans les campagnes en particulier, jusqu'à la fin de l'Antiquité : ainsi les Byzantins tenteront-ils au VI^e siècle d'éradiquer à Ghirza, dans le prédésert tripolitain, le culte très actif parmi les tribus du dieu taureau Gurzi ; et les manifestations introduites par les Romains : les divinités civiques de Rome et le culte de l'empereur, dont la prêtrise (le flaminat perpétuel) est au sein de chaque cité une des fonctions les plus enviées par les notables. Les grands dieux du panthéon romain, vénérés dans les capitols des cités et dans de nombreux autres temples, viennent souvent recouvrir par assimilation des dieux puniques : ainsi, en Proconsulaire et en Numidie, le dieu le plus populaire est-il Saturne, vieille divinité italique qui correspond en Afrique à Baal Hammon, la divinité punique suprême, tandis que sa compagne Tanit est, elle, assimilée à Caelestis. C'est à lui, pour prendre un exemple discuté, que s'adressaient encore à l'époque impériale (des cas sont mentionnés sous Tibère) des sacrifices d'enfants, remplacés ensuite pas des victimes animales de substitution (sacrifice *molchomor*, attesté à N'gaous, en Algérie, au III^e siècle). À Leptis Magna, en Tripolitaine, les divinités protectrices puniques de la cité, Melqart et Shadrapa, sont devenues au III^e siècle Hercule et Dionysos. Beaucoup de ces divinités ont pris en Afrique un caractère agraire qu'elles n'avaient sans doute pas à l'origine, comme Mars ou Neptune aussi ; Mercure y jouit d'une certaine faveur. Nombreuses sont dans les campagnes les divinités topiques, c'est-à-dire protectrices d'un lieu particulier, vénérées dans des grottes, comme Bacax, un dieu que mentionne saint Augustin, ou dans des sources. Beaucoup portent toujours des noms indigènes, comme Varsutina ou Baliddir ; dans les milieux militaires plus particulièrement, on s'adresse parfois aux *dii mauri*, les dieux maures, dont la nature reste imprécise. On doit enfin mentionner la ●●●

À Leptis Magna, en Tripolitaine, les divinités protectrices puniques de la cité, Melqart et Shadrapa, sont devenues au III^e siècle Hercule et Dionysos.





●●● faveur dont jouit la divination, voire la magie, qui, elle, est sévèrement condamnée. La place des rites est en tout cas essentielle : il s'agit avant tout de se concilier la bienveillance des dieux, la *pax deorum*, dont l'empereur est précisément le garant, faveur qui s'acquiert par un strict accomplissement des gestes rituels. Les chrétiens, en Afrique, côtoient encore ces divinités et leurs dévots à la fin de l'Antiquité : saint Augustin décrit ainsi les processions bruyantes dans les rues de Carthage des fidèles de la Grande Mère. Ce sont eux avec lesquels ils s'affrontent, parfois violemment. Mais ce sont souvent les auteurs chrétiens qui nous informent sur eux ; une vision, on s'en doute, plutôt partielle. On doit enfin prendre conscience qu'avec le temps, les villes de l'Afrique romaine telles qu'elles viennent d'être décrites évoluent ; elles se transforment, parfois profondément, à la fin de l'Antiquité : les événements historiques, l'invasion vandale, puis la reconquête byzantine, avant même la conquête arabe, pèsent lourdement sur ce processus. Les changements dans la vie civique en sont une autre cause, avec les problèmes économiques ; le déclin du paganisme et l'avènement du christianisme joueront aussi leur rôle, nous y reviendrons. ■



Béja (Tunisie) Relief aux 7 divinités libyques encore vénérées à l'époque romaine, dont "Vihinam" en lien avec la maternité. Un enfant est représenté à ses pieds. Musée du Bardo. © xxxxxxxxxxxxxx

LES PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS

Sur l'origine et les premiers temps chrétiens en Afrique, on ne sait rien. Aucun document, de quelque nature qu'il soit, littéraire ou archéologique, ne vient les éclairer et on en est réduit à des hypothèses. On peut penser par exemple que la situation de Carthage, un nœud de communication important en Méditerranée, a joué un rôle dans la diffusion de la nouvelle religion, qu'elle soit le fait de communautés orientales, qui paraissent avoir été nombreuses dans la ville, ou bien des contacts directs avec Rome. Il est possible également qu'elle ait trouvé un terrain favorable dans les milieux juifs peut-être présents plus tôt, en particulier dans les ports, mais dont nous savons peu de choses avant le II^e siècle, à la différence de la Cyrénaïque où ils sont

Il s'agit de douze chrétiens, hommes et femmes, arrêtés dans la petite ville de Scilli, et déférés devant le tribunal du proconsul à Carthage.

bien plus précisément connus. Il faut attendre en fait le 17 juillet 180, sous le règne de l'empereur Marc Aurèle, pour rencontrer le premier témoignage assuré de la présence en Afrique de communautés chrétiennes un tant soit peu organisées : celui des martyrs scillitains. Il s'agit d'un groupe de douze chrétiens, hommes et femmes, arrêtés dans la petite ville de Scilli, dont nous ignorons la localisation exacte en Proconsulaire, et déférés devant le tribunal du proconsul à Carthage. Les *Actes des martyrs* (c'est-à-dire le récit de leur passion), dans leur version la plus ancienne tout au moins, reproduisent sans doute assez fidèlement le procès-verbal de l'interrogatoire conduit

Il témoigne qu'à la fin du II^e siècle le christianisme ne se limite pas à Carthage ni aux villes de la côte, et qu'il a gagné des milieux moins romanisés.

par le magistrat et ses exhortations à revenir « à la religion traditionnelle des Romains ». Les accusés, conduits semble-t-il par un certain Speratus, dont nous ne savons rien de précis, paraissent avoir appartenu à un milieu plutôt modeste. Ils refusèrent de renier leur foi : en conséquence, condamnés, ils furent décapités. Le document est important, par sa date évidemment, mais aussi parce qu'il constitue en quelque sorte le modèle des textes analogues qui viendront par la suite. Bien qu'il soit pauvre en détails, on peut en retenir deux points : le premier est la définition lapidaire donnée par le proconsul de la religion romaine : « Notre religion est simple : nous jurons par le génie de notre seigneur (l'empereur), nous prions pour son salut. » C'est précisément ce qui sera demandé à de nombreux martyrs, qui se défendront toujours, comme déjà ceux de Scilli, d'être de mauvais citoyens : « Nous honorons notre empereur, répond Speratus, mais nous ne craignons que Dieu. » Le second point remarquable est que les accusés ont avec eux « les Livres sacrés et les Épîtres de Paul, un homme juste », attestant ainsi dès cette date la diffusion large parmi les chrétiens d'écrits doctrinaux en latin, ceux de saint Paul en particulier. Les Scillitains toutefois restent pour nous largement dans l'ombre, comme d'autres martyrs contemporains : à Madaure, c'est un autre groupe qui est supplicié. Le nom de deux d'entre eux, Namphamo et Miggin, d'origine manifestement indigène, comme celui de deux des martyrs de Scilli, Nartzalus et Cittinus, sera moqué à la fin du IV^e siècle par un des contradicteurs de saint Augustin comme étranger à la culture romaine ; il témoigne qu'à la fin du II^e siècle déjà le christianisme ne se limite pas à Carthage ni aux villes de la côte, et qu'il a gagné des milieux moins romanisés. Mais il reste très difficile d'estimer à cette date l'importance des chrétiens dans l'Afrique romaine en dépit des affirmations de Tertullien, au début du III^e siècle, selon lesquelles ils seraient en grand nombre et présents dans toutes les classes sociales. Cependant, l'œuvre même de ce dernier, les controverses théologiques auxquelles il prend part et les courants contradictoires qui animent le christianisme à cette époque montrent bien que la religion nouvelle, en Afrique, croît en importance. Elle est affectée sporadiquement par des persécutions ; parmi les martyrs les plus fameux de cette période figurent Félicité, Perpétue et ses compagnons. ■

TERTULLIEN ET SON ÉPOQUE

Pour la période qui suit de peu le martyre des Scillitains, c'est-à-dire la fin du II^e et les premières décennies du III^e siècle, nous disposons en effet sur le christianisme en Afrique du témoignage d'une très forte personnalité, Tertullien, et de son œuvre littéraire. Les origines du premier écrivain chrétien de langue latine demeurent floues : né vers 160, dans un milieu plutôt aisé, il vécut à Carthage. Son père aurait été militaire, centurion de la III^e légion ou de la cohorte urbaine stationnée à Carthage, ou encore membre d'un des bureaux du proconsul. Membre peut-être de l'ordre équestre (c'était donc, dans l'organisation sociale romaine, un chevalier), Tertullien avait une formation de juriste, ●●●

Cette secte fondée par Montanus, un prêtre venue de Phrygie, en Asie Mineure, prônait un christianisme rigoriste, adepte du martyre.

- profession qu'il exerça sans doute. Marié, converti dans les dernières années du II^e siècle, il aurait été prêtre, au témoignage de saint Jérôme. Cultivé, il parlait le latin et le grec. De caractère intransigeant, infatigable polémiste, de plus en plus radical au fil du temps, il combattit avec force toutes les déviances, morales et religieuses, des chrétiens, se convertissant lui-même vers la fin de sa vie à l'hérésie montaniste, et mettant alors autant d'énergie à critiquer la Grande Église (les catholiques) à laquelle il avait appartenu, qu'il en avait dépensée auparavant pour combattre ces mêmes montanistes. Cette secte fondée par Montanus, un prêtre venu de Phrygie, en Asie Mineure, accompagné de deux prophétesses, prônait un christianisme rigoriste, refusant tout compromis avec le monde, adepte du martyre. Tertullien finira même par s'en éloigner, les jugeant trop tièdes, au point d'animer autour de lui un petit groupe de fidèles « tertullianistes » dont nous savons qu'il ne s'éteindra qu'au début du V^e siècle, l'église qui lui appartenait à Carthage retournant alors, signale saint Augustin, aux catholiques, car « très peu nombreux étaient les fidèles qui subsistaient ».
- Doué d'un grand talent d'écrivain et de polémiste, il laisse une œuvre littéraire abondante, écrite entre les toutes dernières années du II^e siècle et l'an 220, c'est-à-dire en partie lorsqu'il a déjà adhéré au montanisme : plus d'une trentaine de traités de toute nature, à caractère souvent polémique, contre les Juifs, les païens évidemment, et toutes sortes de sectes nées pour la plupart au sein de la Grande Église. Il s'agissait par exemple des marcionites (Marcion, ordonné évêque, excommunié à Rome, avait fondé sa propre Église) et des valentiniens, une secte chrétienne gnostique, qui insistait sur la lutte entre le bien et le mal et proclamait le refus de la chair. Les traités de Tertullien portent également sur les spectacles, à proscrire, sur les femmes, dont il se méfie et qui doivent rester discrètes, sur leur toilette, la pudicité ou la nécessité pour les vierges de porter le voile ; sur le baptême, la pénitence, la résurrection de la chair. Tous ces textes sont marqués par son rigorisme croissant qui le conduira, on l'a dit, à rompre avec l'Église.
- Dans *L'Apologétique*, un traité adressé au proconsul de la province d'Afrique, Tertullien présente à la fois une défense du christianisme et une critique virulente du paganisme, dressant ainsi un précieux tableau de la nouvelle religion en Afrique, sur laquelle ses autres écrits fournissent aussi de nombreuses informations. Sur son extension tout d'abord : si on doit prendre avec une certaine réserve l'affirmation par Tertullien que les fidèles de la nouvelle religion sont désormais présents partout, on retire cependant de ses écrits l'impression d'une religion qui s'étend, en particulier dans les villes, et dans tous les milieux. Il évoque ainsi quatre communautés, outre celle de Carthage : Hadrumète (Sousse), un autre grand port de la province de Proconsulaire, Thysdrus (El Jem), dans la même région, Uthina (Oudna), à proximité de Carthage, ainsi que Lambèse (Tazoult, en Algérie), la capitale de la Numidie. Le témoignage des martyrs de Scilli et de Madaure suggère encore que d'autres communautés existaient, dans des villes de moindre importance. Mais les remarques de Tertullien valent avant tout pour Carthage, la plus grande ville de l'Afrique romaine et le lieu où il réside. Son témoignage est extrêmement précieux : à travers ses critiques mêmes, il nous informe sur bien des aspects de la société carthaginoise contemporaine : sur ses pratiques, vestimentaires par exemple, sur ses activités... Il décrit certains métiers, comme les peintres ou d'autres artisans, qu'il juge incompatibles avec la vraie foi puisqu'ils sont amenés à représenter les dieux païens ou à bâtir leurs sanctuaires.



Il nous renseigne sur ses distractions, qu'il condamne avec véhémence, ou sur ses croyances : dans un passage célèbre de *L'Apologétique* (IX, 2), il évoque les sacrifices d'enfants pratiqués au grand jour en Afrique jusqu'à leur condamnation par Tibère, puis en cachette jusqu'à son époque, et fournit ailleurs quelques informations sur le culte de Mithra. Il permet aussi, nous l'avons vu, de se faire une idée du développement du christianisme, plus précoce et plus vigoureux que dans les autres provinces occidentales de l'empire. Même si ses affirmations, sans doute souvent excessives, sont à prendre avec une certaine prudence, il laisse entrevoir la composition de ces communautés, encore très urbaines, mais qui, loin d'être cantonnées aux milieux les plus modestes, se recrutent aussi dans des couches plus aisées de la société : un de ses traités, dans lequel il défend le port du *pallium*, le manteau du philosophe, contre celui de la toge, le vêtement du citoyen, s'adresse aux curiales (les membres des assemblées locales) de Carthage, un milieu auquel il devait appartenir lui-même. Sur le plan religieux, Tertullien combat inlassablement et féroce­ment tout affadissement de la foi ; il met en garde sans cesse contre toute contamination par le paganisme, à un moment où les chrétiens, encore minoritaires, sont plongés en permanence au milieu d'une société païenne, souvent au sein même des familles – Tertullien condamne d'ailleurs avec vigueur les mariages mixtes entre chrétiens et païens, comme il condamne le remariage. D'où ses critiques, par exemple, contre le luxe de la toilette féminine, les spectacles, notamment le théâtre et les courses de chars. Mais ses positions tranchées ne sont

Gafsa (Tunisie).
Mosaïque représentant une course de chars dans un hippodrome. VI^e s. ap. J.-C. Musée national du Bardo. © xxxxxxxx



On a observé que Tertullien ne parle pas de l’eucharistie, mais on se souviendra qu’il respecte sans doute là, la discipline de l’arcane.

Gafsa, Tunisie. Détail de la mosaïque précédente : des spectateurs. V^e siècle de notre ère. © Alamy

Elles sont consacrées à des lectures et des prières ; on a observé que Tertullien ne parle pas de l’Eucharistie, mais on se souviendra qu’il respecte sans doute là ce qu’on appelait la discipline de l’arcane, qui interdisait d’évoquer devant des profanes les mystères les plus sacrés. Des repas de charité, des « agapes », se tiennent régulièrement grâce à des caisses de secours mutuel. Tertullien s’est penché sur le baptême, mais la question se pose de savoir si, dès ce moment, il existe des édifices particuliers pour son administration ; nous n’en avons pour l’heure aucune trace. On s’interroge de même sur l’existence de cimetières communautaires. Tertullien meurt vers 220. À ce moment, les communautés chrétiennes paraissent déjà bien installées, comme le montre le premier concile connu : il est mentionné par saint Cyprien, et plus tard par Augustin, mais sa date, au début du III^e siècle, ne peut être fixée avec certitude. Cet événement rassemble autour de l’évêque de Carthage, Agrippinus, plusieurs dizaines d’évêques (soixante-dix, dit saint Augustin) d’Afrique proconsulaire et de Numidie. S’ouvrent pour ces communautés plusieurs décennies paisibles, sur lesquelles nous n’avons que peu d’informations. ■

●● pas sans contradiction : proclamant son attachement à l’État romain, il n’en combat pas moins le service militaire. Sa réflexion toutefois ne s’arrête pas aux mœurs, elle s’étend largement au plan doctrinal, son combat contre les hérésies le conduisant à approfondir sa pensée sur des questions théologiques essentielles comme l’Incarnation ou la Résurrection et tout particulièrement la question de la Trinité : il est très attaché à l’unicité de Dieu. Avec l’âge, son intransigeance et son souci de pureté se durcissent : en découlent son intérêt pour le martyre comme épreuve de purification, et sa condamnation sans appel de la fuite pour lui échapper – marque de lâcheté sans rémission à ses yeux. Si on manque encore pour cette période du début du III^e siècle de témoignages concrets sur la vie des communautés, l’œuvre de Tertullien permet d’en dessiner certains contours : c’est manifestement le moment où l’Église africaine commence à s’organiser. Tertullien distingue le peuple des fidèles – la *plebs*, dont le rôle n’est pas négligeable, notamment dans les élections épiscopales – du clergé, l’*ordo*, qui comporte alors trois degrés : l’évêque, auquel revient le baptême, l’eucharistie et l’absolution, les prêtres, dont le rôle est encore flou, et les diacres. Les assemblées de fidèles se tiennent dans des édifices fermés et couverts, à caractère privé évidemment, des « églises » (*ecclesiae*), sans qu’on sache à quoi ils ressemblaient.

CYPRIEN ET SON TEMPS

Tertullien disparaît en effet peu après 220, et jusqu’au milieu du siècle la situation de l’Église d’Afrique paraît avoir été propice à son organisation et à son développement : à une date incertaine autour de 240, à Carthage sans doute, un concile destiné à condamner comme hérétique l’évêque Privatus de Lambèse réunit quatre-vingt-dix de ses confrères. Or en 249 entre en scène un personnage exceptionnel, qui va marquer durablement de son empreinte l’Église, en Afrique mais aussi ailleurs : Cornelius Cyprianus Thascius, que nous appellons Cyprien. Appartenant à la bonne société de Carthage, dans laquelle il semble avoir été en vue, riche, cultivé, brillant orateur, il est baptisé en 249, devient rapidement prêtre, avant d’être élu évêque de la ville, ce qui le désigne de fait comme le chef de l’Église d’Afrique : un itinéraire spirituel qu’il a lui-même décrit dans un de ses traités, *l’Ad Donatum*, « À Donat » (un ami néophyte moins exigeant que lui). Il abandonne alors sa fortune et renonce aux lettres profanes pour se consacrer entièrement à sa mission de pasteur, affermissant une autorité qu’il exercera en Afrique mais aussi à l’extérieur, correspondant aussi bien avec l’Église de Rome qu’avec d’autres évêques en Espagne et jusqu’en Cappadoce, au centre de l’Asie Mineure. Il recevra même de certains de ses correspondants le titre de *papa*, sans aucune valeur juridique, mais marque de respect et d’affection, qui témoigne de son rôle.

Or Cyprien accède à l’épiscopat à un moment où, dans un contexte marqué par la montée des périls extérieurs, celui de la Perse en particulier, la situation générale de l’empire se trouve globalement affaiblie. L’armée des Balkans porte au pouvoir en 249 un militaire énergique, Dèce, soucieux de rassembler toutes les forces de l’État pour mieux combattre les menaces. Un édit ordonne dans le courant de 250 un sacrifice général en l’honneur des dieux et de l’empereur, auxquels doivent participer tous les citoyens. L’édit n’est pas dirigé spécifiquement contre les chrétiens ; si on ne leur demande pas d’abjurer leur foi, ils doivent cependant au moins accomplir un geste, comme le dépôt de grains d’encens sur l’autel. La paix avec les dieux, donc le salut de Rome, dépend, nous l’avons dit, du strict accomplissement des rites. Or l’accroissement des communautés s’accompagnait souvent d’un affadissement de la foi : beaucoup de chrétiens africains cédèrent, quelques-uns offrirent des sacrifices d’animaux, d’autres de l’encens, d’autres enfin, sans rien faire, achetèrent aux magistrats municipaux – les cités étant chargées de l’application de l’édit – des certificats de complaisance qui attestaient qu’ils avaient sacrifié. Certains refusèrent, et subirent le martyre ; d’autres enfin s’enfuirent et se cachèrent, ce qui fit Cyprien. Certains le lui reprochèrent par la suite, jusque dans le clergé de Rome, avant de reconnaître la justesse de sa décision. De sa cachette en effet, il continua à diriger sa communauté par lettres avec sagesse et autorité.

Cyprien abandonne alors sa fortune et renonce aux lettres profanes pour se consacrer à sa mission de pasteur.

La persécution s’apaisa au bout d’un an, avec la mort de Dèce, tué en 251 dans une bataille contre les Goths. Mais nombreux étaient en Afrique les chrétiens qui avaient fait défection, y compris des prêtres et des évêques. Ce bref épisode laissa donc des traces profondes, et, en germe, un problème qui devait plus tard empoisonner durablement la vie de l’Église africaine : que devait-on faire avec ceux qui, après avoir cédé, et donc apostasié, demandaient à rentrer dans le giron de l’Église ? Ces *lapsi* (« ceux qui ont chuté ») étaient très nombreux, ●●●



●● aux dires même de Cyprien, qui consacra un traité particulier à cette question aux multiples aspects : certains par exemple avaient été réintégrés en obtenant, parfois très légèrement, des « confesseurs de la foi », c'est-à-dire de ceux qui avaient résisté, un billet de recommandation. Il y avait donc là un vrai problème de discipline ecclésiastique et Cyprien, en tant qu'évêque de Carthage, et parce qu'il recommandait davantage de rigueur, fit face à l'opposition de ceux qui en vinrent à l'excommunier et donc à rompre l'unité de l'Église. Au traité sur les *lapsi*, l'évêque en ajouta un autre (*De unitate ecclesiae*) sur un sujet qu'il considérait comme le plus redoutable pour l'Église, celui des schismes : toute division – au sein de l'Église locale, celle d'Afrique, à l'indépendance de laquelle il était très attaché – étant contraire au plan de Dieu. En ce qui concerne les *lapsi*, dont il considère que la chute a été préparée en grande partie par leur attrait pour les richesses, il est prêt à les réintégrer dans

l'Église s'ils font preuve d'un repentir sincère, qui ne peut être jugé dans la hâte et dont témoigne seule une pénitence longue et sérieuse ; le retour dans la communion est manifesté par l'imposition des mains par le prêtre, consécutive à une confession publique de la faute.

La persécution reprit en 257, sous le règne de Valérien, pour des raisons analogues à celle de Dèce. D'abord relativement modérée avec un premier édit, en août, qui exigeait des clercs un sacrifice au génie de l'empereur et interdisait la célébration du culte et les réunions dans les cimetières (Cyprien fut alors relégué à Curubis – Korba – à une centaine de kilomètres au sud-est de Carthage, mais d'autres, en Numidie, furent condamnés aux mines), elle devint sanglante à l'été 258 : un second édit prévoyait la peine de mort pour ceux, clercs et notables, sénateurs ou chevaliers, qui refusaient de sacrifier. Cet édit entraînait en outre la perte de leur dignité. Arrêté, Cyprien fut décapité, « pour l'exemple » disent les *Actes* de sa passion, le 14 septembre, devenant immédiatement l'objet d'une grande vénération. Il fut enseveli à Carthage même, au lieu-dit des Mappales (« les cabanes ») : « Pendant la nuit, à la lumière des cierges et des flambeaux, son corps fut emporté avec une

Carthage.
Basilique dite
de Saint-Cyprien. État
après la fouille, en 1925
Elle porte également le
nom de sainte Monique,
mère de saint Augustin, qui
aurait passé la nuit à prier
dans une chapelle du sec-
teur, au départ de son fils
pour l'Italie.
© G. Swain, The Kelsey
Museum. / Wikicommons

Pour Cyprien, comme pour les Africains en général, un tel baptême n'était pas valide et devait donc être administré une nouvelle fois.

joyeuse dévotion et en grand triomphe aux *areae* (le cimetière) du procureur Macrobius Candidatus qui sont situées près des piscines, sur la voie des Mappales» (*Acta Cypriani*, 5 ; traduction L. Ennabli). Deux monuments furent ensuite érigés en son honneur, l'un sur le lieu de son tombeau (sa *memoria*), l'autre sur celui de son exécution, dans la propriété du proconsul, un peu à l'extérieur de la ville. Mais bien d'autres martyrs périrent alors, Lucius et Montanus à Carthage, Jacques et Marien à Lambèse, en 259. C'est peut-être au même moment que se situe l'épisode tragique, mais discuté dans ses détails, du groupe très nombreux – plusieurs centaines semble-t-il – des martyrs de la *Massa Candida*, connu par une tradition rapportée par le poète Prudence, mais solidement attestée. Augustin consacre son sermon 311 à la « *Massa Candida* d'Utique », et prononce une autre homélie « dans la basilique de la *Massa Candida* à Utique » ; très tôt, on avait considéré que la massa désignait la troupe « pure » (*candida*) des martyrs qui seraient morts simultanément, jetés dans la chaux vive, près de Carthage ; peut-être ce terme désigne-t-il plutôt un domaine ou un lieu-dit près d'Utique. L'œuvre de Cyprien est considérable, son magistère moral s'exerçant bien au-delà de l'Afrique. C'est sous la forme de lettres qu'il a volontiers discuté des problèmes très variés qui se présentaient à lui dans sa charge, mais aussi par de nombreux traités sur toutes sortes de sujets, dès avant la persécution de Dèce et jusqu'à sa mort. Il a ainsi évoqué des questions pastorales, sur le comportement des jeunes filles consacrées à Dieu, sur les *lapsi* et l'unité de l'Église (toujours entendue par Cyprien comme l'Église locale, celle d'Afrique, ce qui lui vaudra de vifs échanges avec le clergé romain, en particulier avec l'évêque de Rome, Étienne) ou des questions théologiques, comme la mort, la prière ou la charité. Un débat occupe une place centrale, celui de la validité du baptême conféré par des ministres hérétiques ou schismatiques : que fallait-il faire en cas de retour au sein de l'Église catholique ? Pour Cyprien, en effet, comme pour les Africains en général, un tel baptême n'était pas valide et devait donc être administré une nouvelle fois ; pour le pape Étienne en revanche, il gardait toute sa valeur. La controverse fut si vive qu'elle aurait pu conduire au schisme si les deux protagonistes, Cyprien à Carthage, Étienne à Rome, n'étaient pas morts opportunément. ■

L'ÉGLISE D'AFRIQUE AU TEMPS DE CYPRIEN

Après la mort de Valérien, capturé par les Perses, son fils et successeur Gallien prit en 260 un édit de tolérance, qui ouvrit pour les chrétiens une longue période de paix jusqu'aux premières années du IV^e siècle, connue sous le nom de « Petite paix de l'Église » ; elle leur permit partout de se développer à tous les points de vue. En Afrique, les communautés chrétiennes, regroupées dans les trois provinces ecclésiastiques d'Africa (c'est-à-dire l'Afrique proconsulaire), de Numidie et de Maurétanie, étaient déjà étendues, affermies et organisées au temps de Cyprien. Pour preuve, en septembre 256, l'évêque de Carthage réunit en concile l'ensemble de ses collègues de toutes les provinces, de l'est de la Proconsulaire jusqu'à la Maurétanie, ●●

●●● comme il avait l'habitude de le faire pour débattre, sous son autorité morale, des questions délicates qui intéressaient toute l'Église d'Afrique. Le but est alors de décider des questions liées au baptême des hérétiques et de la controverse avec Étienne de Rome. Ce sont quatre-vingt-sept évêques qui signent le procès-verbal des débats (un document exceptionnel est parvenu jusqu'à nous, les *Sententiae episcoporum*, comportant le nom du signataire, son siège et son avis). La répartition des communautés est évidemment très inégale : elles sont denses sur le littoral de l'Afrique et de la Numidie, dans les ports et les grandes villes, Carthage au premier chef, autour de celle-ci, dans la vallée du Bagrada (la Medjerda actuelle), dans le Haut Tell, plus au sud, suivant une ligne qui, partant d'Hadrumète, passe par Sufetula et Thélepte, et le long de la route de Carthage à Lambèse (passant notamment par Ammaedara et Theveste). À l'est, en Tripolitaine, on compte quatre évêchés seulement, tous dans les villes de la côte. En Numidie, on les trouve sur les bords

phiques, c'est-à-dire l'éloignement, ont sans doute conduit à une mauvaise intégration des régions les plus occidentales, soumises à l'attraction de la péninsule ibérique. Bien des zones de l'intérieur restent encore très lâchement christianisées. L'absence d'un évêque ne signifie pas l'inexistence d'une communauté, qui peut être réduite. Mais on est frappé de voir dès cette époque le nombre d'évêchés, beaucoup plus important qu'il ne l'est dans bien des régions de l'Empire : en Afrique le mouvement est étroitement lié à l'urbanisation. Presque chaque cité, si petite soit-elle, aura progressivement son évêque, avec pour conséquence que beaucoup de diocèses sont d'étendue très faible, à la différence de régions comme l'Asie Mineure.

Sans avoir le titre de primat, l'évêque de Carthage exerce de fait un magistère moral sur l'ensemble de ses collègues. Mais Cyprien insiste bien sur le fait que « l'épiscopat est un et que chaque évêque en possède solidairement une part ». L'évêque est donc le personnage essentiel au sein de la communauté, exerçant le pouvoir suprême ; c'est lui qui baptise, célèbre l'eucharistie et donne l'absolution. Le prêtre, pour sa part, assure avant

tout la catéchèse, et peut remplir les tâches de l'évêque en son absence et par délégation. Les diacres sont subordonnés à l'évêque. Au fil des années, d'autres fonctions sont venues s'ajouter aux trois premières : les lecteurs,

souvent jeunes et promis à une carrière ecclésiastique, et des exorcistes. L'appartenance au clergé est à la fois un honneur et un service : ses membres ne peuvent donc exercer un autre métier rémunéré ; ils reçoivent en retour une « sportule » quotidienne, c'est-à-dire de quoi subvenir à leurs besoins matériels, et une sorte de traitement mensuel.

En ce qui concerne les laïcs, qui interviennent dans la promotion des clercs, l'élection des évêques et la réconciliation des *lapsi*, les plus riches alimentent des sortes de caisses de secours, la charité jouant un rôle important dans la vie des communautés, dans leur sein comme vis-à-vis des autres : celle de Carthage avait ainsi été capable d'envoyer une très grosse somme d'argent à une autre aux confins du Sahara, razzinée par des tribus nomades.

des hautes plaines ; quelques-uns existent au sud de l'Aurès. Il y a très peu d'évêchés assurés en Maurétanie, même s'il semble y avoir existé des communautés tôt dans le courant du III^e siècle, comme le suggèrent quelques épitaphes sans doute chrétiennes. Mais les conditions géogra-

Reste la question épineuse des lieux de culte : avant la fin du III^e siècle, aucun monument chrétien n'est connu. Si les catacombes d'Hadrumète (Sousse) sont parfois mises en avant comme témoignage précoce, on soulignera la prudence qu'il faut conserver, puisqu'il s'agit de catacombes mixtes, où sont ensevelis chrétiens et païens. Les textes mentionnent par ailleurs des « basiliques », mais le terme a des significations multiples et ne préjuge pas de l'allure des bâtiments. Il est cependant très vraisemblable qu'il y avait avant même la persécution de Dioclétien, au tout début du IV^e siècle, de véritables églises, lieux de réunion spécialisés de la communauté. L'image de la *domus ecclesiae*, maison privée dans laquelle se réuniraient les fidèles, était sans doute largement dépassée, ne serait-ce qu'en raison de l'accroissement des communautés. Nous y reviendrons plus loin. ■

LES COMMUNAUTÉS JUIVES DANS L'AFRIQUE ROMAINE

Les premiers développements du judaïsme dans l'Afrique romaine restent obscurs, les témoignages, textes (des textes polémiques chrétiens, mais aussi le Talmud), inscriptions, vestiges archéologiques sont suffisamment abondants pour informer sur l'existence de communautés plus ou moins nombreuses de la Tripolitaine à l'Atlantique, dans les ports, à Carthage notamment, mais aussi dans l'intérieur. Les inscriptions, funéraires en particulier, permettent de mieux cerner leur origine sociale : plus d'une centaine de noms juifs ont pu ainsi être recensés et si beaucoup appartiennent aux basses classes, c'est en proportion moindre qu'à Rome par exemple ; une partie provenait, semble-t-il, de milieux plutôt aisés. Deux synagogues sont connues par l'archéologie : à Hammam Lif tout d'abord – l'antique Naro, dans la banlieue sud de Tunis – un bâtiment richement décoré de mosaïques, sur le plan des synagogues palestiniennes, a été mis au jour ; une inscription en mosaïque précise que les pavements de l'édifice (*sancta sinagoga naronitana*) ont

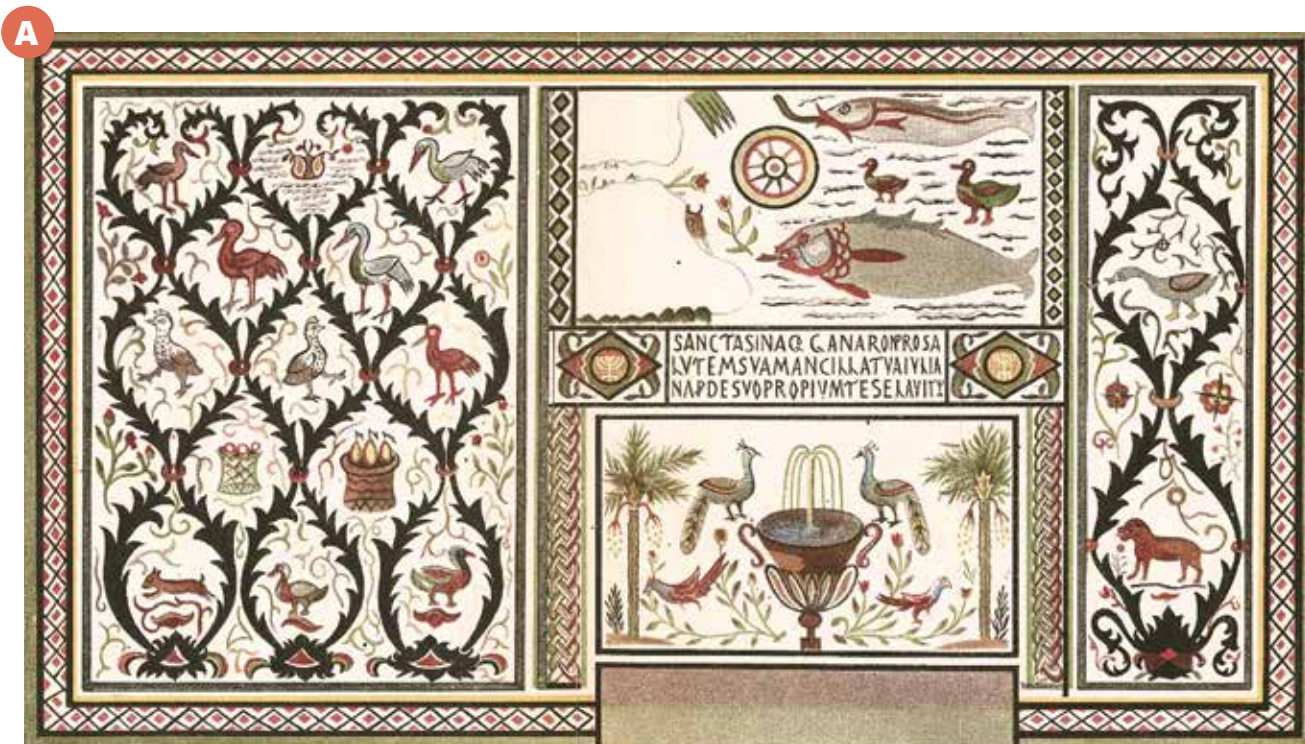
été offerts par une certaine Juliana ; une partie du portique avait été décoré de mosaïques aux frais d'un autre donateur, Asterius, fils du responsable de la synagogue, et par une femme, Margarita. La datation de l'ensemble est discutée : elle est faite d'après le style des mosaïques, placée souvent à la fin du IV^e siècle, mais, plus récemment, au VI^e siècle. Une autre synagogue, d'ampleur moindre mais tout aussi bien décorée, a été découverte à Kelibia (Cliquea), dans le cap Bon : si l'inscription de dédicace est moins explicite qu'à Naro, elle signale que les riches mosaïques ont été offertes à ses frais par un certain Isaac en accomplissement d'un vœu ; la présence de plusieurs représentations de *menorah* (le chandelier à sept branches), de cédrat (l'*etrog* hébreu) et de palmes (*lulav*, utilisée comme l'*etrog*, pour la fête des Tentés, *Soukkot*), sur les mosaïques ne laisse aucun doute sur la nature du monument, sans doute à peu près contemporain de la synagogue de Naro.

Dans la banlieue immédiate de Carthage, à Gammarth, c'est une vaste nécropole, en très grande partie souterraine, qui a été trouvée. Elle renfermait plusieurs centaines de tombes, de qualité très diverse, dont quelques-unes récemment découvertes appartenaient aussi à des fidèles chrétiens, comme en témoigne la présence de croix peintes ou tracées à la pointe sur les parois des galeries. Certains des espaces funéraires étaient richement décorés de peintures. D'autres cimetières juifs sont connus, comme une petite catacombe à Oea (Tripoli), en Libye. Des objets, tout particulièrement des lampes, portant l'image de la menorah, ont aussi été retrouvés en ●●●



...abondance. Textes et inscriptions fournissent également des informations sur l'organisation de ces communautés, le Talmud mentionnant plusieurs rabbins africains, et la synagogue de Naro faisant connaître, on l'a dit, un *archisinagogus*. Vivantes, ces communautés semblent avoir attiré un certain nombre de païens (comme le suggère une inscription funéraire d'Henchir Djouana, en Byzacène), mais aussi de chrétiens : saint Augustin, alerté par le primat de Byzacène qui lui avait transmis une lettre de l'évêque de Tusuros (Tozeur), a eu à traiter de l'affaire d'un certain Aptus, soupçonné de pratiques judaïsantes (Augustin, Lettre 196). Les rapports avec les chrétiens ont souvent été conflictuels, sur le plan théologique, comme le suggère le traité *Contre les Juifs* de Tertullien dès le début du III^e siècle, mais aussi dans la vie quotidienne. Les chrétiens toutefois avaient aussi parfois recours aux rabbins pour leur expertise sur la Bible, comme le montre

une anecdote rapportée par saint Augustin dans une lettre adressée par lui à saint Jérôme au début du V^e siècle (Lettre 31) : un évêque d'Oea avait lu à ses fidèles la traduction par Jérôme, depuis l'hébreu, d'un passage du Livre de Jonas. Cette version était différente du texte auxquels ils étaient habitués, ce qui les



Synagogue de Naro, détail de la mosaïque. The Brooklyn Museum, Brooklyn. © Wikicomons

avait mécontents. Pour les calmer, l'évêque avait dû faire appel aux responsables juifs de la ville pour qu'ils attestent la fidélité du texte à l'original hébreu. Anecdote piquante, mais qui montre bien la complexité des rapports entre chrétiens et juifs encore dans l'Antiquité tardive. Mais la politique impériale a le plus souvent été très contraignante pour ces derniers : la novelle (loi) de Justinien sur l'organisation de l'Église d'Afrique, en août 535, édictait un certain nombre de mesures restrictives à leur égard, leur interdisant, comme aux païens et aux hérétiques, l'exercice du culte. Ces mesures ne furent sans doute pas appliquées, mais au début du VII^e siècle l'empereur Héraclius les reprit en les aggravant et en ordonnant aux Juifs de se faire baptiser : l'hypothèse a été formulée qu'une des conséquences de cette coercition ait été une forme d'exode vers les régions peuplées par les Berbères, qui se seraient ensuite eux-mêmes en partie convertis au judaïsme. À l'époque médiévale, on y trouvait effectivement des communautés judaïsantes. □



B

A A Hammam Lif (Naro) Relevé de la mosaïque de la grande salle de la synagogue. B et C Hamma Lif. Inscription rappelant que les mosaïques de la synagogue de Naro ont été offerte par la générosité d'une fidèle. Musée national du Bardo. © F. Baratte



C